

l'intégrité du régime confédéral, les députés de la Chambre des communes ne devraient pas être soumis à l'influence des administrations locales, et un député d'une assemblée législative locale ne devrait pas être assujéti à l'influence du Parlement fédéral. Il se réjouit aussi de l'adoption de l'Acte des élections contestées ainsi que de l'adoption éventuelle d'une loi électorale qui empêcherait les abus survenus durant les dernières élections.

Il n'a pas l'intention d'en dire davantage au sujet de l'affaire du chemin de fer du Pacifique. En terminant et comme la session tire à sa fin, il tient simplement à ajouter qu'il espère que les députés des deux côtés de la Chambre ne laisseront pas leurs rivalités politiques les empêcher d'entretenir des relations amicales dans d'autres assemblées ailleurs au pays. (*Applaudissements.*) Les divergences d'opinions qui existent entre les députés suffisent parfois à causer une certaine animosité dans d'autres contextes mais, en ce qui le concerne, il ne va pas se laisser influencer par des considérations de ce genre. (*Applaudissements.*)

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD reconnaît que le député a tout à fait raison de vouloir profiter d'une autre tribune, étant donné qu'autant durant la dernière que la présente législature, il a sollicité la Chambre en vain.

En fait, il a lancé un appel au pays ou, du moins, un appel a été lancé au pays et le député n'a pas été soutenu. Le député a dit qu'il n'était pas satisfait, qu'il (l'hon. sir John A. Macdonald) ne pouvait rien faire, et il comprend donc pourquoi le député veut aller s'exprimer devant une autre tribune que le Parlement. Ces réunions sont très valables et, si le député, au lieu de remplir le rôle de chef de l'opposition, veut imiter Odger et Bradlaugh, c'est son droit le plus strict. Il est tout à fait d'accord avec ce que le député a dit au sujet de la conduite des députés à l'extérieur du Parlement et il espère, lui aussi, qu'on va oublier toutes les rivalités qui nous ont opposés.

L'hon. M. MACKENZIE dit qu'il est prêt à ce que ses discours publics et ceux du député soient présentés devant une assemblée impartiale, surtout ceux prononcés durant la dernière campagne électorale, et à laisser l'assemblée juger lesquels ressemblent le plus à ceux d'un démagogue.

L'hon. M. TUPPER demande au député de le prévenir s'il s'adresse à d'autres tribunes parce qu'il (l'hon. M. Tupper) aimerait le rencontrer et faire connaître les deux côtés de la médaille.

L'hon. M. HOLTON signale qu'il n'est pas digne d'un ministre rémunéré par l'État de faire une tournée du pays pour prononcer des discours en faveur du gouvernement. C'est acceptable durant une campagne électorale, mais ce n'est pas très convenable à d'autres moments.

L'hon. M. TUPPER indique que, s'il y a un droit que les membres du gouvernement britannique possèdent par-dessus tout, c'est celui de toujours pouvoir discuter à fond et librement des questions de l'heure avec la population. Il ajoute que, dès que la

Chambre est en congé en Angleterre, les ministres de la Couronne vont rencontrer leurs électeurs.

L'hon. M. MACKENZIE déclare qu'ils n'ont pas peur des fanfaronnades de l'hon. ministre des Douanes (l'hon. M. Tupper). Ces dernières ont bien peu de poids partout où il est connu.

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD fait remarquer que les députés, qu'ils soient membres du parti ministériel ou du parti d'opposition, ont maintenant l'habitude de rendre visite à leurs électeurs pendant la vacance parlementaire.

La séance est suspendue à deux heures et demie de l'après-midi.

L'ORATEUR reprend le fauteuil à trois heures de l'après-midi.

* * *

BILL DES SUBSIDES

L'ORATEUR lit un message du Sénat indiquant que le bill des subsides a été adopté sans amendement.

L'hon. M. HOLTON signale que les mots « sans amendement » sont contraires au Règlement et que le message doit être renvoyé au Sénat. Le Sénat n'a pas le pouvoir d'amender une loi des subsides et, en annonçant qu'il a adopté le bill sans amendement, on pourrait supposer qu'il a le pouvoir de l'amender.

L'ORATEUR propose, pour gagner du temps, de renvoyer le bill pour modification. Il semble que le Sénat se soit trompé.

L'hon. M. HOLTON : Involontairement?

Le message est renvoyé au Sénat pour revenir, peu de temps plus tard, les mots contestés ayant été supprimés.

* * *

BILL DE LA RÉGION D'ORANGE

L'hon. sir JOHN A. MACDONALD, en réponse à M. Beaty (Toronto-Est), dit que deux bills ont été réservés par le gouvernement local de l'Ontario pour être étudiés par Son Excellence. Après examen, les lois se sont avérées relever de la compétence de l'assemblée législative locale. Le gouvernement a indiqué, et c'est ainsi qu'il procédera à l'avenir, que tout bill jugé être du ressort de l'assemblée législative locale ne serait pas annulé mais renvoyé à cette assemblée.

* * *

BILL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SUR L'ILLÉGITIMITÉ

L'hon. M. MACKENZIE demande ce qu'on compte faire au sujet de ce bill.